



Action Sociale :

CESU - garde d'enfant 0 à 6 ans

Année 2025

Dans le cadre du soutien à la garde des enfants de 0 à 6 ans des agents de l'État (ministère de la Justice), la DGAFP met à disposition une prestation financière, visant à soutenir les familles dans le règlement des modes de garde d'enfant.

Le CESU - garde d'enfant 0 à 6 ans est attribué sous conditions de ressources, de plus, il est cumulable avec les prestations légales dont les personnels bénéficient de plein droit ainsi que les autres CESU (Horaires Atypiques).

Bénéficiaires :

Peuvent bénéficier du CESU - garde d'enfant 0 à 6 ans, dès lors qu'ils sont rémunérés sur le budget de l'État :

- les fonctionnaires de l'État (ministère de la Justice),
- les agents non titulaires de droit public ou de droit privé,
- les magistrats.

La situation administrative est appréciée à la date de la demande.

Âge des enfants (0 à 6 ans) :

Le droit au CESU - garde d'enfant 0 à 6 ans est ouvert à compter de la fin du congé de maternité ou d'adoption.

Il est disponible pour chaque enfant de la famille répondant aux critères d'attribution. Les demandes sont satisfaites à compter de la fin du congé de maternité (ou si le congé d'adoption est entièrement épuisé par les deux parents).

Le bénéfice du "CESU - garde d'enfant 0/6 ans" est soumis à des conditions de ressources :

Le montant de l'aide accordée par l'Etat est déterminé en fonction :

- du (des) revenu(s) fiscal (aux) de référence (RFR),
- du nombre de parts du (des) foyer(s) fiscal (aux) des personnes ayant la charge effective et permanente de l'enfant, et répertoriés dans le logement du demandeur où l'enfant réside à titre principal,
- de la situation familiale du demandeur.

Le RFR à retenir pour le calcul du montant de l'aide est celui de l'année n-2 pour toute demande effectuée en année n. Le nombre de parts fiscales doit en revanche être apprécié à la date de la demande.

Pour les personnels affectés dans les départements d'outre-mer, le revenu fiscal de référence à retenir pour le calcul du montant de l'aide est déterminé après un abattement de 20% de sa valeur.

L'UNSa Justice revendique avec fermeté un abattement dans les DOM équivalent à l'indexation de vie chère en fonction des Départements !

Le montant des CESU 0 à 6 ans peuvent s'échelonner de 200 à 700 Euros par an et par enfant et atteindre de 265 à 840 Euros pour les familles monoparentales.

Effectuer une demande :

Les demandes de CESU garde d'enfant 0 à 6 ans sont à effectuer exclusivement en ligne sur le site :

<https://www.cesu-fonctionpublique.fr/>

Le code MIN des Personnels du Ministère de la Justice est : **210**

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter directement le prestataire CESU 0 à 6 ans :

Téléphone : 09 70 25 55 00 (prix d'un appel local)

Info pratique :

Il est important de savoir que depuis le mois de Juillet 2025, le prestataire a changé. Désormais, le prestataire s'appelle « **UPCoop** » alors qu'avant Juillet 2025 la société gestionnaire était « **Edenred** ».

Que faire si il me reste des titres « Ticket CESU Edenred » ?

Si vous avez encore des titres « CESU Edenred », voici ce que vous devez faire :

- Titres dématérialisés : vous pouvez continuer à les utiliser directement sur le site :
<https://beneficiaire-ticket-cesu.edenred.fr/login.aspx?ReturnUrl=/logout.aspx>
- Titres papier : vous pouvez les remettre directement à mon intervenant ou à la crèche.

Pour toute question complémentaire, n'hésitez pas à contacter Edenred au 01 74 31 91 99.

Dans un contexte d'inflation galopante et en cohérence avec les questions d'égalités professionnelles Femmes / Hommes, **l'UNSa Justice revendique d'une part, l'universalité de cette aide financière et d'autre part, l'augmentation significative des montants alloués aux personnels.**

Paris, le 30 octobre 2025

Le Secrétaire général,
Jean François FORGET.

L'UNSa Justice
l'action utile !